



## Accueillir des artistes ou des spectacles étrangers

Fondamentaux, actualité sociale et sécurisation des contrats

24 et 25 mars 2020 – 2 jours - 680 €\*

100 %  
satisfait\*

### PUBLIC

Administratrice/administrateur . Comptable d'une structure de spectacle vivant . Directrices/directeurs artistiques . Toute personne chargé/e de la gestion des contrats pour l'accueillir d'artistes étrangers.

### PRE-REQUIS

Etre en charge de l'organisation de spectacles, notamment sur le plan contractuel.

### OBJECTIF

Cette formation vous permettra de maîtriser la complexe réglementation en matière d'accueil d'artistes et de spectacles, de comprendre les enjeux contractuels, fiscaux et sociaux lors que vous concluez des contrats avec des artistes ou producteurs étrangers, de mettre en oeuvre des procédures internes pour simplifier ces problématiques et de sécuriser vos pratiques afin d'éviter le risque contentieux, fiscal et social.

### CONTENU DETAILLE

- Problématique et actualités juridiques, fiscales et sociales
- Les conditions pour le séjour et le travail des artistes en France : les visas, les autorisations de travail
- Le droit du travail applicable aux artistes étrangers
- Les aspects sociaux et fiscaux : la législation applicable en matière de cotisations sociales, la retenue à la source.
- Les contrats d'achat de spectacles étrangers : la fiscalité (TVA et retenue à la source), le détachement, les vérifications à effectuer, les spécificités du contrat.

Les questions relatives aux tournées aux déplacements d'artistes français à l'étranger ne seront pas abordées lors de cette formation.

### MÉTHODE PEDAGOGIQUE

Les Formations d'actualité du CAGEC associent les apports juridiques complétés par des dossiers documentés, à l'échange entre pairs (professionnels confirmés) et des étude de cas pratiques. L'animation par notre intervenante expert, privilégie l'interactivité et la réponse aux questions des participant/es.

### INTERVENANTE EXPERT



**Emilie Le Thoër** - Avocate au barreau de Nantes.

## DEROULEMENT

La formation débute par une présentation de l'intervenant et des participants fin de permettre une adaptation optimale du processus pédagogique. Elle se poursuit avec alternance d'exposés théoriques, de cas pratiques et de questions.

## MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Elle se déroule dans une salle équipée d'un paperboard et d'un vidéoprojecteur. Un support pédagogique est remis à chaque participant.

## VALUATION DES ACQUIS

Une feuille d'émargement ainsi qu'un certificat de réalisation sont signés par les participants chaque jour. La formation est évaluée par le biais d'un QCM de 10 questions maximum.

## VALIDATION

1. La formation est validée par une « attestation de formation détaillée » incluant les résultats du QCM.
2. Une évaluation écrite/orale à la fin de la formation est réalisée par l'intervenant-e. Vous pourrez ainsi nous donner votre ressenti sur ce module.
3. Un bilan « à froid » sera transmis 6 mois après la formation. Il nous permettra de mesurer la mise en pratique des acquis.

## FINANCEMENT

\* Le CAGEC n'est pas assujetti à la TVA pour la formation.

*Remarque : Les prestataires de service (cabinets comptables, prestataires payés..) n'étant pas le public initial de ces formations, le tarif journalier applicable pour ce public est de 570 €.*

Contactez-nous pour toute information sur les financements ou consultez la page « Financer votre formation » sur [www.cagec.fr](http://www.cagec.fr).

### HORAIRES :

Paris : 9h15 à 13h et 14h à 17h30

Nantes : 9h à 13h et 14h à 17h15

\* le taux de satisfaction est calculé sur l'année 2018 pour la formation concernée.

Sylvie Ricordaire - 02 40 35 87 30

formation@cagec.fr - [www.cagec.fr](http://www.cagec.fr)

Document non contractuel - Crédits photo : [@fotolia.com](https://www.fotolia.com) - Copyright CAGEC©.



Le CAGEC est membre de la FFP

Le CAGEC a obtenu le Certificat de qualification professionnelle des organismes de formation pour le domaine suivant : Spectacle

## Demande de pré-inscription

---

Formation : Accueillir des artistes ou spectacles étrangers  
24 et 25 mars 2020 - Paris

Nom et prénom :

Date de naissance :

### L'employeur

Nom de la structure

Adresse complète

Téléphone

Email

Site internet

Activité principale :

Nombre de salariés au régime général dans votre structure (CDI, CDD, contrats aidés...) ?

1 à 5       6 à 9       10 et +

### Coordonnées personnelles

Adresse complète

Téléphone

Email

### Financement du stage

AFDAS       Uniformation       Pôle Emploi       Financement personnel

### Votre statut

CDI depuis le :

CDD fin prévue le :

Fonctionnaire

Intermittent/e

En recherche d'emploi

Particulier

Conformément à la loi « Informatique et liberté », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant. Ce document est non contractuel. Seuls les devis et conventions de formation avec nos conditions générales sont valables.